

ANNEXE 7

PJ N°5 - CAPACITE TECHNIQUES ET FINANCIERES

1 - CAPACITES FINANCIERES

CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT

Les capacités financières de la **COOP LA TRICHERIE** peuvent être appréciées au travers des bilan pour les périodes de 2017 à 2020, la clôture des comptes étant réalisée au 30 juin de chaque année.

Performance	2020	2019	2018	2017
Chiffre d'affaires (€)	40,5M	38,3M	35,9M	31,4M
Marge brute (€)	7,64M	7,1M	7,1M	6,95M
EBITDA - EBE (€)	3,07M	2,58M	3,01M	2,75M
Résultat d'exploitation (€)	1,02M	711K	974K	895K
Résultat net (€)	1,05M	557K	632K	881K
Croissance	2020	2019	2018	2017
Taux de croissance du CA (%)	5,6	6,8	14,2	-10,2
Taux de marge brute (%)	18,9	18,5	19,8	22,1
Taux de marge d'EBITDA (%)	7,6	6,7	8,4	8,7
Taux de marge opérationnelle (%)	2,5	1,9	2,7	2,8
Autonomie financière	2020	2019	2018	2017
Capacité d'autofinancement (€)	3M	2,48M	2,85M	2,53M
Capacité d'autofinancement / CA (%)	7,4	6,5	7,9	8
Fonds de roulement net global (€)	10M	9,74M	10,2M	8,18M
Couverture du BFR	1,2	1,2	1,2	1,3
Trésorerie (€)	1,61M	1,51M	1,4M	1,77M
Dettes financières (€)	8,45M	9,26M	10,6M	9,46M
Capacité de remboursement	2,3	3,1	3,2	3
Ratio d'endettement (Gearing)	0,4	0,5	0,6	0,5
Autonomie financière (%)	53,6	49,9	47,3	50,5
Taux de levier (DFN/EBITDA)	2,2	3	3,1	2,8
Solvabilité	2020	2019	2018	2017
Etat des dettes à 1 an au plus (€)	7,87M	7,2M	7,69M	5,42M
Liquidité générale	1,8	1,9	1,8	2
Couverture des dettes	3,1	2,6	2,2	2,5
Rentabilité	2020	2019	2018	2017
Marge nette (%)	2,6	1,5	1,8	2,8
Rentabilité sur fonds propres (%)	6,4	3,7	4,3	6,1
Rentabilité économique (%)	3,4	1,8	2	3,1
Valeur ajoutée (€)	4,55M	3,98M	4,1M	3,59M
Valeur ajoutée / CA (%)	11,3	10,4	11,4	11,4

TABLEAU 1: BILAN COMPTE ANNUEL 2017 - 2020

Le chiffre d'affaires de la **COOP LA TRICHERIE** a augmenté ces dernières années en lien avec le développement commercial, la diversification des activités et le développement de nouvelle activité.

Les résultats nets démontrent la solidité de la **COOP LA TRICHERIE** qui a su préserver un résultat positif tout en investissant pour poursuivre sa croissance et sa diversification.

La capacité d'autofinancement est importante.

Ces comptes prouvent la solvabilité de la **COOP LA TRICHERIE** et sa rentabilité sur le long terme.

COÛT DU PROJET ET FINANCEMENT :

La **COOP LA TRICHERIE** a déjà financé l'acquisition du site et les travaux de remise en état des bâtiments, des VRD et du réseau d'incendie sur ses fonds propres.

Les machines et leurs installations du procédé de transformation devrait coûter environ 1,4 millions d'euros (M€) HT.

Il est prévu une enveloppe de 0,5 M€ pour tous les travaux restant à faire et précisé en **ANNEXE 5 - §4.6.**

L'ensemble des investissements prévus et restant pour le projet sera financé sur les fonds propres de l'établissement en complétant avec des emprunts si besoin.

Une partie du projet sera financé avec des aides de la région NOUVELLE AQUITAINE au vu des critères écologiques et d'économie circulaire du projet.

La **COOP LA TRICHERIE est propriétaire du site de BONNEUIL-MATOURS.**

GARANTIE FINANCIERE

Les installations ICPE 2260-1-a de l'établissement ne sont pas soumises à l'obligation de constitution de garanties financières définie à l'article L.516-1 et suivant du code de l'environnement dont les modalités de mises en œuvre sont précisées à l'arrêté du 31/05/2012.

Ainsi la **COOP LA TRICHERIE n'a pas l'obligation de constitution de garantie financière.**

2 - CAPACITES TECHNIQUES ET HUMAINES

Le bon fonctionnement de la **COOP LA TRICHERIE** est un gage de maîtrise de l'outil de production et de ses impacts sur son environnement. Pour cela, la **COOP LA TRICHERIE** dispose de capacités techniques et humaines suffisantes et d'une organisation du personnel parfaitement adaptée à l'outil de production.

2.1 - CAPACITES TECHNIQUES

PROJET D'USINE DE PRODUCTION D'ISOLANT A BASE DE PAILLE :

Cela fait plusieurs mois que la **COOP LA TRICHERIE** étudie le marché de l'isolation naturelle à base de paille et sur la capacité de développement du marché et de rentabilité.

L'activité d'isolation à base de paille est bien développée dans les pays nordiques et quelques pays de l'Est.

Le procédé de transformation de la paille en isolant n'est pas nouveau et a fait ses preuves, les machines existent sur le marché.

La **COOP LA TRICHERIE** dispose de la ressource de paille pour alimenter le process grâce à ses adhérents, et elle est propriétaire du site de BONNEUIL-MATOURS qui est parfaitement adapté à cette nouvelle activité.

La **COOP LA TRICHERIE** a noué des partenariats avec d'autres entreprises du bâtiment, et des essais d'isolation de murs préfabriqués à ossature bois ont été réalisés.

La prospection du marché public ou privé a donné de bons résultats, et les conseils départementaux et régionaux soutiennent ce projet d'économie circulaire renouvelable qui s'inscrit dans les programmes d'actions de réduction des gaz à effets de serre.

REMARQUES GENERALES :

DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET MESURES DE MAITRISES DES RISQUES :

Le site respectera toutes les prescriptions générales des arrêtés ministériels des ICPE concernées par le projet. Pour la rubrique ICPE 2260-1-a soumise à enregistrement le bilan de conformité et les justificatifs sont précisés dans l'**ANNEXE 8**.

Dans une bonne partie des cas, les dispositions constructives et les moyens de protection et d'intervention seront au-delà du minimum exigé par les textes.

Toutes les mesures de protection en cas d'incendie sont décrites en **ANNEXE 12**.

Un aménagement de texte est demandé en **ANNEXE 9** pour l'implantation des bâtiments existant. Des mesures de compensation (éloignement du stockage, pose de rideau d'eau, détection incendie et RIA) sont prévues en compensation.

Les machines du procédé de fabrication seront équipées de toutes les sécurités issues du retour d'expérience des incidents et accidents comme précisé en **ANNEXE 11** : détection d'étincelles, extinction automatique, sécurité sur la manutention, aspiration à la source des poussières de paille, événements d'explosion, ...).

Les bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques en couverture. Le dossier photovoltaïque en **ANNEXE 17** permet de démontrer toutes les mesures prises pour maîtriser le risque d'incendie et faciliter l'intervention des secours publics.

CONTROLES PERIODIQUES DES MESURES DE MAITRISES DES RISQUES :

La **COOP LA TRICHERIE** fait et fera réaliser tous les contrôles et vérifications périodiques obligatoires (installations électriques, installations de protection en cas d'incendie, sécurités sur les installations de manutention et sur les machines, installations de production de vapeur, engins de manutention, compresseur d'air comprimé ...).

Ces contrôles sont et seront inscrits dans le registre de sécurité du site.

Lors du contrôle des installations électriques, les liaisons équipotentielles et la mise à la terre de toutes les parties métalliques et l'adéquation des installations électriques seront contrôlées. Les nouvelles installations seront prises en compte dès leur mise en service et une vérification électrique initiale sera réalisée avant la mise en fonctionnement.

CIRCULATION :

Le site dispose de voies de circulation permettant la circulation des camions et des véhicules divers en toute sécurité pour décharger et charger les produits. Le site disposera d'un sens unique de circulation permettant de réduire les risques de croisement. Ces voies de circulation répondent aux caractéristiques des voies engins.

Un plan de circulation du site sera réalisé et affiché à l'entrée du site. Des panneaux et du marquage au sol permettront de visualiser ce plan dans le site.

Toutes les opérations de chargement et de déchargement feront l'objet d'un protocole de sécurité.

REDUCTION DES IMPACTS :

Afin de réduire l'impact sur son environnement, les sources de bruit seront éloignées des limites de propriété et des parois acoustiques seront posées pour entourer le process dans le bâtiment 2.

Le compresseur et le groupe de filtration qui seront à l'extérieur seront choisis avec un niveau d'émission sonore aussi faible que techniquement et économiquement possible.

Les rejets atmosphériques et liquides (eaux pluviales) respecteront les Valeurs Limites d'Emission (VLE).

L'installation d'assainissement autonomes des eaux usées est neuve.

Les émissions lumineuses seront aussi réduites que possible et comme l'établissement fonctionnera que de jour, il n'y aura pas de sources lumineuses en période nocturne.

Comme précisé en **ANNEXE 10**, toutes les mesures d'évitement et de réduction des impacts sur la biodiversité seront prises.

Les flux de transport seront optimisés et la vitesse dans le site sera limitée pour réduire le niveau de bruit et les rejets de gaz de combustion.

L'installations de panneaux photovoltaïques en toiture permettra de compenser une partie de l'énergie consommée par le process.

GESTION DES INSTALLATIONS :

L'acceptation de la paille sur le site avant le stockage fera l'objet de mesures de l'humidité et de vérification de la qualité afin d'éviter tout risque d'auto échauffement.

L'ensemble du fonctionnement des installations (manutention et transformation de la paille, surveillance du stockage de paille et des produits finis, chargement des camions, ...) sera sous surveillance en permanence d'un opérateur formé dans le local technique d'exploitation de l'usine de production à l'aide de moyens vidéo et sonores.

Tout le fonctionnement de l'usine de production sera géré à partir des installations du bureau d'exploitation.

Toutes les activités dans les bâtiments sur le site seront sous la surveillance du responsable de production.

2.2 - ORGANISATION HUMAINE

2.2.1 - ORGANISATION INTERNE

Le responsable du site et les personnels ont et auront une grande expérience professionnelle du stockage de paille, du chargement et déchargement de paille et autres produits en palette. La **COOP LA TRICHERIE** disposera de personnels formés et compétents au regard de ses activités sur le site.

L'usine de production fonctionnera avec une seule équipe en 1x8 suivant les horaires habituels des établissements de la **COOP LA TRICHERIE**.

EFFECTIF DE L'ETABLISSEMENT

L'effectif du site sera de 6 personnes environ lorsque l'activité fonctionnera à plein régime.

- 1 Responsable de site et de la production.
- 5 personnels techniques chargés de la réception, production, expédition et en charge de la préservation et de la qualité de la paille et des produits finis.

FORMATION DU PERSONNEL :

□ FORMATION METIER

Le personnel possède les qualifications nécessaires issues de formations initiales ou continues. Le personnel a une parfaite connaissance des techniques des différents corps de métiers et dispose de toutes les qualifications nécessaires.

Les formations des agents sont réalisées dans le cadre de formation du parcours silo et d'activités agricoles mis en place par les organismes spécialisés de formation comme COOP DE FRANCE.

Le fournisseur des machines organisera également une formation sur les nouvelles machines des personnels de la **COOP LA TRICHERIE** avant leur mise en service.

□ FORMATION SECURITE - ENVIRONNEMENT

Des formations à la sécurité du personnel sont régulièrement organisées. La formation à la sécurité du travail se décompose de la manière suivante :

- Une **formation générale** portant sur :
 - La circulation des personnes, véhicules et engins de toute nature.
 - L'exécution du travail.
 - La conduite à tenir en cas d'accident et pour évacuer les locaux.
- Une **formation renforcée** destinée au personnel affecté à certains postes présentant des risques particuliers :
 - Exploitation et maintenance des équipements de travail.
 - Conduite d'équipement de levage et de manutention.
 - Intervention en cas d'incendie.
 - Interventions sur les installations électriques.
 - Vente, distribution et utilisation de produits phytosanitaires ou biocides.
 - Procédure d'urgence en cas d'incident (auto échauffement, explosion de poussières, incendie, alerte secours public et accueil, mise en sécurité du site, ...).

L'établissement est adhérent à COOP DE FRANCE. Dans ce cadre, des livrets d'accueils sur les risques dans les COOP ont été distribués à tous les personnels.

L'établissement fait appel à des organismes de formation spécialisés pour la formation dans les activités des coopératives agricoles, pour former son personnel à la sécurité et à la maîtrise de la réception, du stockage et l'expédition de produits agricoles et d'agrofourriture.

2.2.2 - SOUS TRAITANTS

Pour toutes les activités spécialisées de maintenance ou la réalisation de travaux important, la **COOP LA TRICHERIE** fait appel à des entreprises spécialisées dans le cadre de contrat de sous-traitance en réalisant si besoin des plans de prévention et/ou permis de feu.

La **COOP LA TRICHERIE** dispose d'un réseau d'entreprise capable d'intervenir dans tous les domaines rapidement pour le bon fonctionnement et la sécurité des installations qu'elle exploite sur tous ses sites.